

L'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Vichy Culture » Recrute son Directeur (H / F)

Etablissement Public de Coopération Culturelle à caractère industriel et commercial, Vichy Culture est créé en 2019 par trois collectivités coopératrices : la Ville de Vichy, Vichy Communauté et le Conseil Départemental de l'Allier.

Au sein de l'Etablissement, et placé sous l'autorité de la Présidente, vous occupez les fonctions de direction de l'Opéra (1404 places), du Centre Culturel (1 salle de 477 places et une salle de 130 places) et du Service Expositions (1 salle de 460 m² et une seconde de 180 m²).

Vous assurez également, par délégation, la direction du service culture de la ville de Vichy, comportant notamment la Médiathèque Valery Larbaud (4000 m²), dont les activités contribuent à la mise en œuvre d'un projet de développement culturel et artistique de Vichy, ainsi qu'à son rayonnement.

MISSIONS DU (DE LA) DIRECTEUR(RICE)

Sous l'autorité du Conseil d'Administration représenté par sa Présidente

Dans le cadre de vos missions, vous avez la responsabilité de concevoir, proposer, et mettre en œuvre les orientations d'une politique culturelle riche, ambitieuse et diversifiée, que vous êtes chargé de développer et promouvoir. Vous élaborez et mettez en œuvre le projet artistique et culturel de l'EPCC. Vous formalisez et proposez le projet de développement culturel correspondant.

Vous assurez le management et supervisez l'organisation et les activités des différents services de votre direction comprenant 24 salariés à Vichy Culture et 26 agents à la Médiathèque Valery Larbaud. Vous êtes également responsable de la gestion financière de l'établissement (vous préparez le budget et en assurez l'exécution, ordonnez les recettes et les dépenses, favorisez l'émergence de nouveaux financements) et de la gestion technique (vous assurez la responsabilité de l'ERP du Palais des Congrès-Opéra, du Centre Culturel et des salles d'expositions, organisez les conseils d'administration et garantissez l'interface avec ses membres).

A ce titre, vous déclinez la programmation artistique, vous concevez et pilotez la saison culturelle en supervisant les aspects financiers, juridiques et administratifs, tout en développant la promotion de l'établissement. Vous assurez la production, la diffusion et le suivi des événements dans et hors les murs. A ce titre, vous assurez une veille culturelle et territoriale.

PROFIL ET COMPETENCES REQUISES :

Titulaire d'une formation supérieure dans le domaine culturel, vous disposez d'une expérience réussie sur des fonctions et dans un contexte similaire et êtes reconnu pour votre maîtrise des principes de la gestion financière publique et privée. La connaissance du fonctionnement d'un EPCC, d'un établissement culturel ou d'une

collectivité territoriale, seront appréciées ainsi que la connaissance des enjeux culturels locaux.

Votre excellente connaissance du spectacle vivant, de ses enjeux et de son cadre réglementaire ainsi que votre implication dans ces réseaux et votre grande disponibilité en soirées et week-ends vous permettent d'être autonome dans l'exercice de vos fonctions. Vous disposez également d'une expérience confirmée en management.

Perspicace et diplomate, vous faites preuve de grandes capacités de négociation et de communication.

Lors du jury, vous proposerez un projet d'établissement et d'orientations artistiques et culturelles dans ses grandes lignes.

CANDIDATURE

Vous déposerez un dossier de 10 pages maximum comprenant un curriculum vitae, une lettre de motivation détaillée, une note présentant le projet artistique et culturel, ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Votre candidature est à adresser par mail à la Présidente du Conseil d'Administration, à l'adresse suivante : e.guillet@ville-vichy.fr

Un email de confirmation attestera de la bonne réception de votre candidature.

- Date limite de réception des candidatures : **6 mai 2022**
- Date prévisionnelle du jury final : **7 juin 2022**
- Entrée en fonction souhaitée : au plus tard **1^{er} septembre 2022**

Le (la) directeur(trice) de Vichy Culture est recruté(e) pour une durée de 3 ans, renouvelable par périodes de 3 ans.